

VIMY, le 25 mars 2025

Le Conseil Municipal se réunira le :

Mardi 1^{er} avril 2025 à 19 heures à l'espace Jacques Prévert – Rue Lamartine

Ordre du jour :

Points d'informations :

- Parcours du cœur du 18 mai
- Modification de la programmation des commissions du conseil municipal du 10 juin 2025
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2025

Projets de délibérations :

Finances:

- 1- Approbation du compte financier unique 2024 du budget de la commune de Vimy
- 2- Affectation du résultat de l'exercice 2024
- 3- Vote du budget primitif 2025
- 4- Admission en non-valeur de créances irrecouvrables
- 5- Produits communaux irrécouvrables apurement de créances prescrites
- 6- Régularisation d'opérations sur exercices antérieurs à la demande du comptable public
- 7- Vote des taux d'imposition
- 8- Sollicitation d'une ligne de trésorerie
- 9- Révision libre des attributions de compensation 2025

Dynamique Locale:

- 10- Attribution des subventions 2025 aux associations ayant rendu leur dossier complet
- 11- Autorisation de signature par le Maire de la convention de mise à disposition de matériel par le service « Pays d'Art et d'Histoire » de la CALL
- 12- Autorisation de signature par le maire de la convention de coproduction : ville de Vimy/Cris de l'aube

Petite-enfance, Enfance, Jeunesse:

- 13- Classe de mer élèves de CE1 et CE2 Ecole Sainte-Thérèse du 21 mai au 24 mai 2025 FÉCAMP et ÉTRETAT
- 14- Mutualisation des structures petite enfance le jardin d'enfants et le multi-accueil à compter du 1er septembre 2025

Prévention :

15- Validation du document unique d'évaluation des risques professionnels

Transition écologique :

- 16- Elaboration et mise en œuvre du projet TEPOS
- 17- Signature d'une promesse de bail emphytéotique avec la société « Enercoop Hauts-de-France » pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque

Questions diverses.

Le Maire,

